

Anticiper et relever les défis pour l'enfance et la jeunesse: quelles priorités adopter ?

Daniela Di Mare Appéré, PhD

Directrice générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse

CDAS 4 mai 2023



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Office de l'enfance et de la jeunesse

Fil conducteur de la présentation

1

Préambule

Perpetuum Mobile

2

Les défis et réponses pour l'enfance et la jeunesse dans le canton de Genève

Transversalité

3

Focus sur le projet stratégique Harpej 2020-2023

Innovation

4

Anticiper et relever les défis pour l'enfance et la jeunesse :
quelles priorités adopter?

Ancrages et perspectives

5

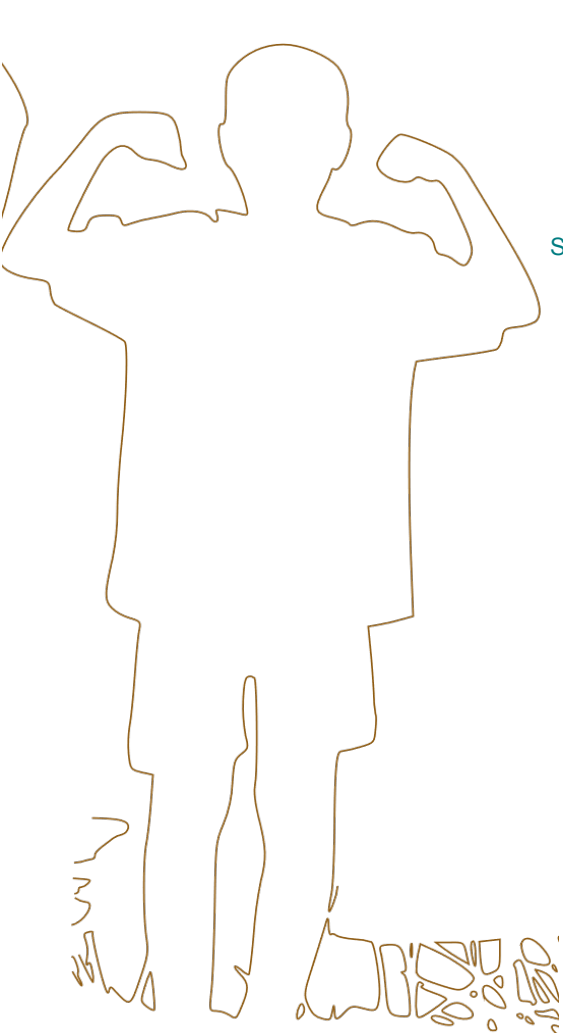
Conclusion



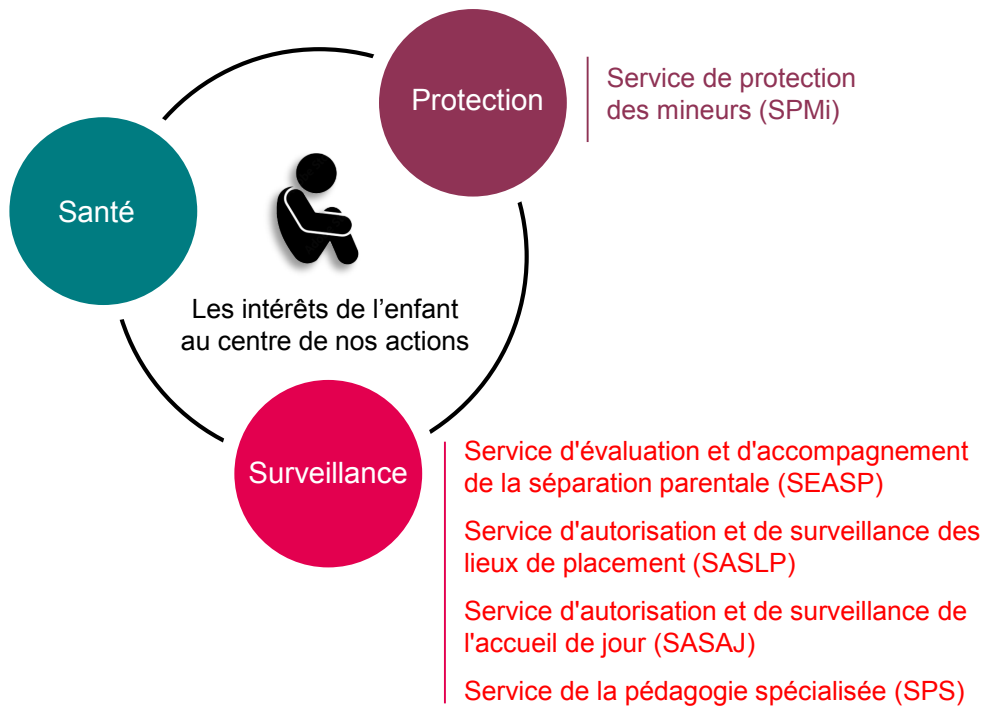
Une équipe liée par une mission noble
au service de l'enfant.

L'office de l'enfance et de la jeunesse

Un ensemble de **compétences spécifiques** au service d'une **mission commune**



Service de santé de l'enfance
et de la jeunesse (SSEJ)
Service dentaire scolaire (SDS)



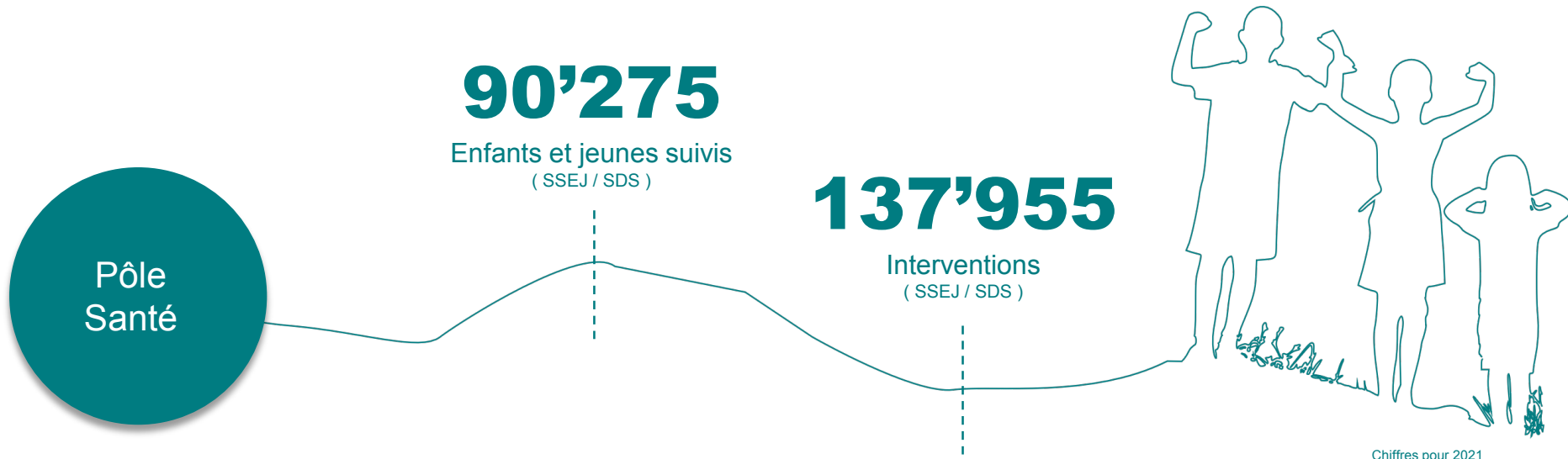
**À travers nos multiples missions, nous visons à protéger
l'intérêt supérieur de l'enfant.**

La politique de l'enfance et de la jeunesse est exigeante et doit évoluer avec son
temps. Nous nous montrons **proactifs, critiques** et **innovants** dans l'actualisation
de notre mandat

L'office de l'enfance et de la jeunesse

Nous agissons au quotidien pour les enfants dans le but de les soutenir efficacement.

Une promotion de la santé et une prévention indispensables



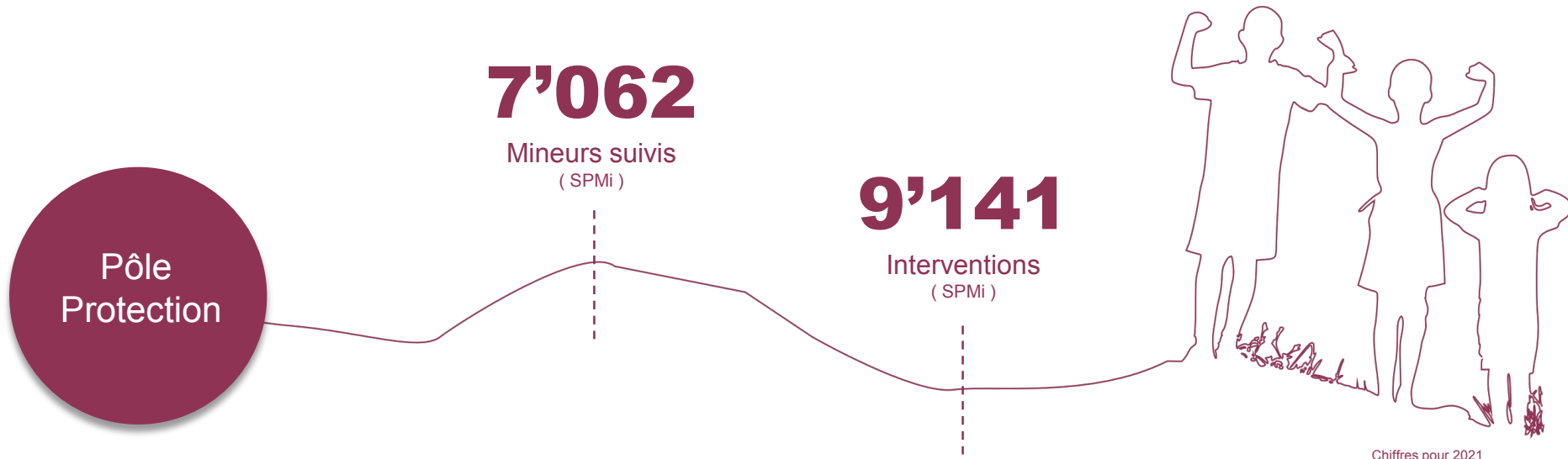
Le pôle promotion de la santé et prévention (PPSP) a pour mission de promouvoir la santé et la qualité de vie, de prévenir les atteintes à la santé et protéger l'intégrité des enfants et des jeunes dans les établissements scolaires publics et les institutions de la petite enfance.

La santé est prise en compte dans tous ses aspects : santé physique, psychique, sexuelle et sociale.

L'office de l'enfance et de la jeunesse

Nous agissons au quotidien pour les enfants dans le but de les soutenir efficacement.

Des actions nécessaires pour réduire les risques sur l'enfant en danger



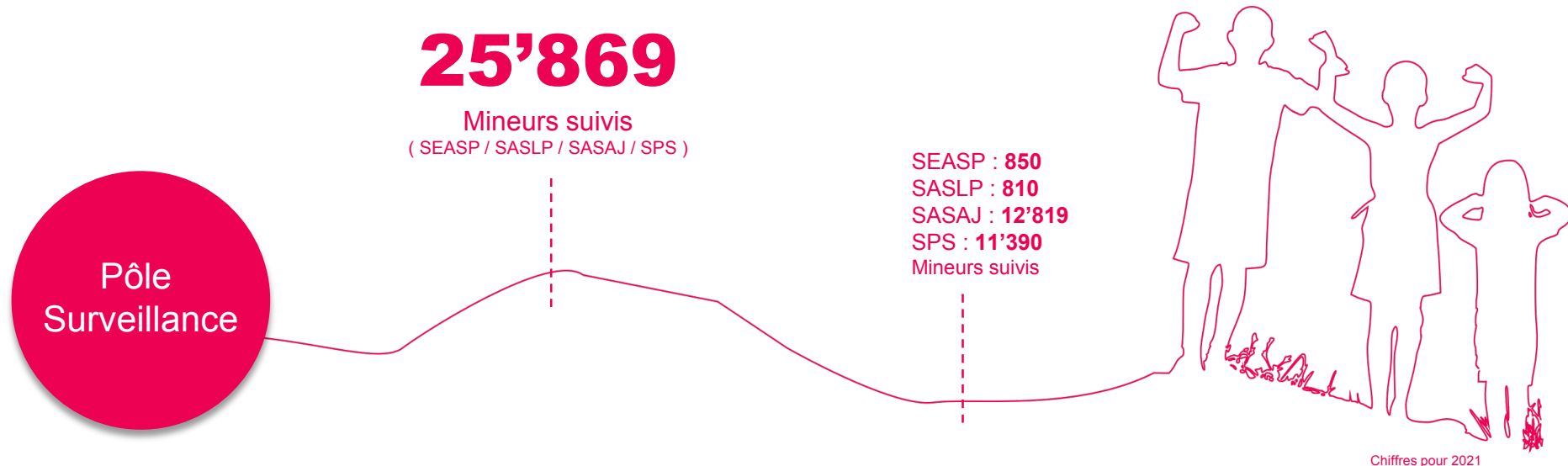
Chiffres pour 2021

Le pôle protection agit en tant que protection des mineurs. Il reçoit les signalements des familles, des jeunes, des professionnels ou encore des tribunaux pour intervenir dans l'intérêt supérieur de l'enfant auprès des familles, sous forme d'interventions socio-éducatives, avec ou sans mandat judiciaire.

L'office de l'enfance et de la jeunesse

Nous agissons au quotidien pour les enfants dans le but de les soutenir efficacement.

Un accompagnement, des prestations et une surveillance dans l'intérêt de l'enfant



Le pôle de la surveillance met en œuvre des dispositions cantonales et fédérales visant à garantir de bonnes conditions d'accueil aux mineurs placés dans les domaines de la petite enfance, de l'éducation et de la pédagogie spécialisée, de l'accueil familial, de l'adoption, des camps et colonies.

Il apporte information, orientation et conseil aux couples de parents d'enfants mineurs en lien avec les thématiques de la séparation parentale.

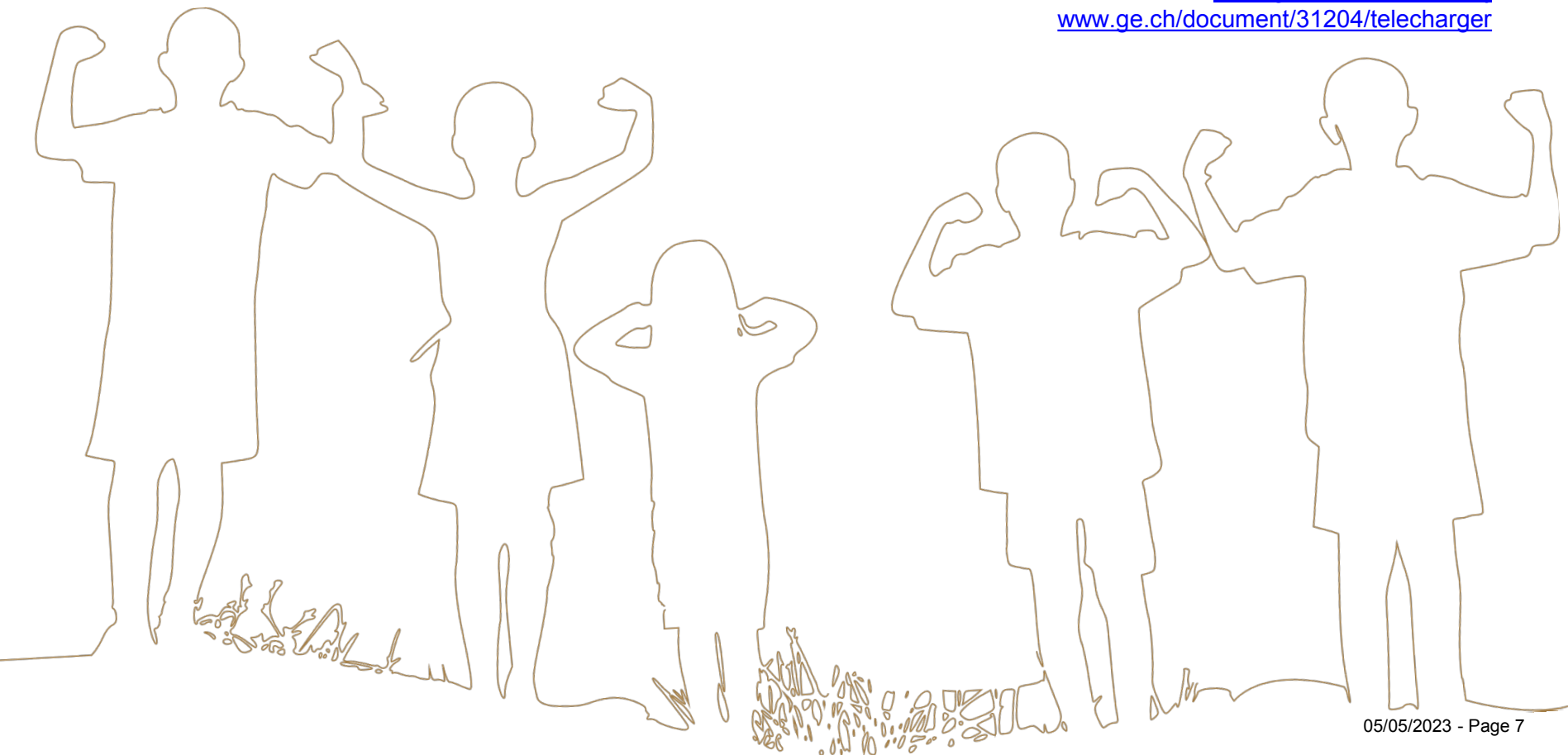
Il assure l'évaluation et l'octroi des mesures de pédagogie spécialisée

Focus sur le projet stratégique Harpej 2020 - 2023

L'harmonisation de la protection de l'enfance et la jeunesse (Harpej) est ancré dans le programme de législature genevois. Le projet stratégique a été lancé en janvier 2020 et clôturé en février 2023. Un rapport du Conseil d'Etat a été remis au Grand Conseil fin avril 2023.

Harpej a permis une avancée majeure en matière d'innovation, de participation, de qualité, de transparence.

www.ge.ch/dossier/harpej
www.ge.ch/document/31204/telecharger



Les prochains défis

De l'office de l'enfance et de la jeunesse

Horizon 5 à 10 ans

- **Intégrer l'évolution** du modèle familial
En tenant compte des différentes constellations familiales et en repensant l'accueil extrafamilial de demain
- **Agir sur les 1000 premiers jours** de l'enfant
En définissant un projet ambitieux pour une politique genevoise de la prime enfance
- **Repenser l'offre** de placement
En partant des besoins de l'enfant et en proposant des réponses sur mesure
- **(Ren)forcer la prévention**
En soutenant une offre de soutien parental de premier recours en étroite concertation avec les communes
- **Agir en tenant compte de la spécificité du Grand Genève**
En considérant les rapports transfrontaliers en matière de migrations, de protection et de liens avec les organisations internationales
- **Oser la responsabilité partagée**
En impliquant tous les acteurs concernés pour partager les responsabilités et les risques
- **Terminer la mise en œuvre d'Harpej**
En déployant pleinement et en consolidant les mesures innovantes
- **Soutenir une politique** de la famille et de la jeunesse
En intégrant la politique de cohésion en milieu urbain

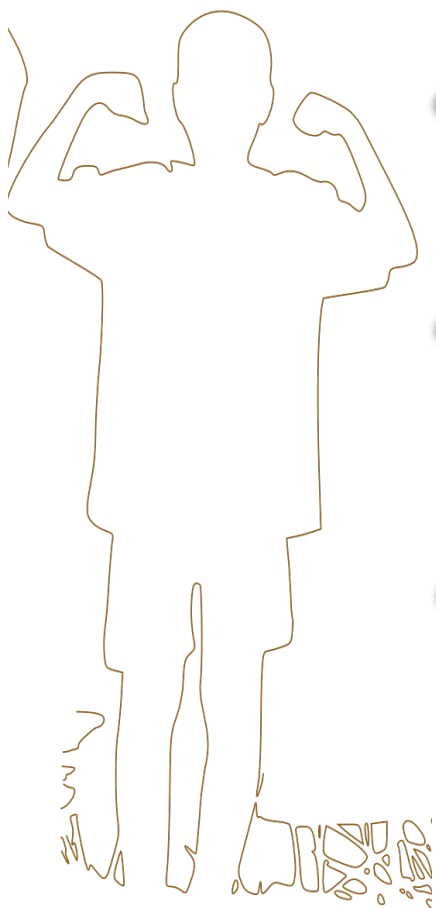
Nos actions

Pour demain

- 1 **Penser et réaliser davantage de places modulaires** pour les enfants en danger
- 2 **Anticiper les débats** liés à la procréation médicalement assistée et à la gestation pour autrui pour adapter nos modèles d'action dans nos missions
- 3 **Suivre l'évolution de la société** pour être en capacité d'y répondre en termes de santé, de prévention et de protection
- 4 **Faire plus de «sur mesure»** pour être plus agile et répondre au mieux aux besoins spécifiques des usagers
- 5 **Intervenir le plus en amont possible** pour prendre en charge les enfants atteints dans leur santé afin de les accompagner et les soutenir dans leur scolarité
- 6 **Revoir les référentiels de compétences et la formation** pour répondre au mieux aux besoins de tous les enfants et milieux d'accueil
- 7 **Création d'un guichet unique** pour le premier accueil de l'enfant et de la famille pour une approche facilitée en matière de protection
- 8 **Soutenir l'innovation selon toutes ses facettes** en renouvelant les formes de dialogue avec les instances concernées en particulier pour la promotion de la santé

Anticiper et relever les défis pour l'enfance et la jeunesse : quelles priorités adopter?

- **Renforcer la connaissance et les capacités de veille stratégique**
En continuant à agir sur des domaines peu étudiés jusqu'à récemment au niveau national (PNR76, statistiques de la protection, observatoire des politiques enfance, jeunesse et famille);
En soutenant la croisée des regards disciplinaires en matière de prospective via l'ensemble des Hautes Ecoles (modèle Science Breakthrough Radar);
- **Soutenir le dialogue et le décloisonnement entre politiques publiques**
En définissant davantage de défis communs entre politiques de formation, de santé, d'enfance et jeunesse par des actions communes entre CDIP, CDAS et CDS notamment;
- **Favoriser la confiance envers la jeunesse et la qualité de son libre-arbitre**
En soutenant l'accès de chaque enfant aux humanités et aux valeurs lui permettant de se développer en étant acteur de ses choix et de sa contribution;
En renforçant notablement les compétences permettant de situer les apprentissages en contextes (historique, philosophique, politique, sociologique);
- **Développer les capacités d'action en situation de crise comme en situation de moyen terme**
En acceptant de prendre acte que les crises vécues ont des impacts bien au-delà de leur résolution (post-covid, santé mentale, modèles de résilience).



Merci de votre attention